



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 2 juillet 2019

Mise en place de la commission départementale chargée d'organiser et de coordonner l'action en faveur des victimes de la prostitution, du proxénétisme et de la traite des êtres humains

La loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées réaffirme la position abolitionniste de la France. Le texte vise la protection des victimes et prévoit la création d'un parcours de sortie de la prostitution.

Dans ce cadre, une commission départementale chargée d'organiser et de coordonner l'action en faveur des victimes de la prostitution, du proxénétisme et de la traite des êtres humains a été installée dans le Finistère, le 26 juin 2019. Elle a pour mission de coordonner l'action en faveur des personnes prostituées au niveau départemental d'une part, et de rendre un avis sur l'engagement des personnes dans le parcours de sortie de la prostitution d'autre part. Le cadre légal a été rappelé et le diagnostic présenté.

L'accompagnement des personnes bénéficiaires du parcours de sortie de la prostitution sera assuré par des associations spécifiquement agréées à cet effet. L'association « Amicale du Nid » a été agréée, en mai 2017, pour la mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle, dans le département du Finistère. Cette association a été chargée d'établir un diagnostic de la situation dans le Finistère en partenariat avec la Direction départementale de la cohésion sociale.

Les premiers éléments recueillis montrent que la prostitution n'épargne pas le Finistère même si elle est moins visible que dans d'autres départements. Elle se concentre dans des appartements ou des maisons via Internet. Les jeunes de moins de 25 ans sont également les victimes du phénomène prostitutionnel.

La priorité va être, dans un premier temps, de mieux former les professionnels pour détecter les personnes victimes de prostitution, d'en assurer un suivi et de mettre en place des processus de sortie.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr

Sébastien CHEVRIER 02 98 76 29 51 / Corinne BERNARD 02 98 76 29 66

www.finistere.gouv.fr



@Prefet29



Préfet du Finistère